

Les surfaces des parties privatives qui sont reprises au tableau des quotes-parts en millièmes, ont été calculées suivant les usages ; il s'agit des surfaces correspondantes aux zones teintées du plan

En ce qui concerne les éléments de ces zones qui sont communs (murs mitoyens, etc...), il y a lieu de se se référer à l'acte de base.

L'expert n'a pas contrôlé l'affectation urbanistique autorisée du bien ni sa conformité aux règlementations en vigueur.

Ce plan a été enregistré dans la base de données des plans de l'Administration Mesures & Evaluations sous le numéro de référence .....

Projet dessiné suivant croquis reçus par le requérant ( permis d' Urbanisme)

# Commune de Schaerbeek

## Boulevard Lambermont, 46

### 1er Division - Section A - Parcellle n°490Z3

Echelle : 1/150

DOSSIER N° 10078 - N° REFERENCE :

 Parties communes

 Parties privatives

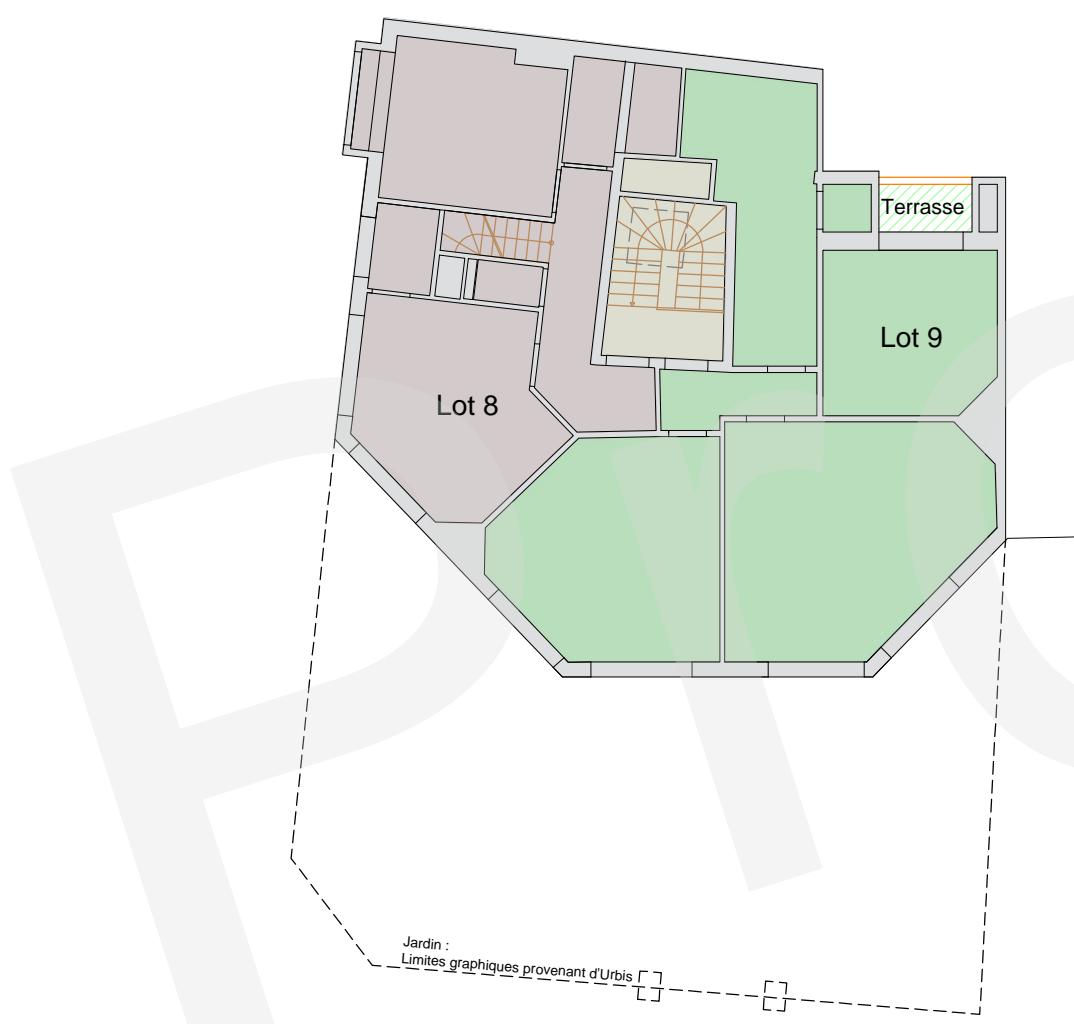
 Parties communes à usage privatif et exclusif



Y G E X

Avenue Eléonore 1 - 1150 Woluwé St Pierre  
Tél : +32 (0)479/88.32.34  
E-mail : A.YGEX@hotmail.com

3ème étage



4ème étage

